

APPEL A PROJETS

« *Ma citoyenneté, mes rêves et mes droits au Théâtre de la Concorde* »,
relatif à la conduite d'activités auprès des Parisiennes et Parisiens
pour connaître, s'emparer et rêver sa vie par ses droits en démocratie

Date limite de dépôt des candidatures : ~~jeudi 30 mai 2024 à minuit~~ **mercredi 5 juin (minuit)**

Contact : theatredelaconcorde@paris.fr

1. LE CONTEXTE

La Ville de Paris ouvrira en octobre prochain un nouveau lieu dédié à l'art et la démocratie : Le Théâtre de la Concorde, situé au 1, avenue Gabriel, dans le 8^{ème} arrondissement.

Cet « autre théâtre » porte un projet particulier : prendre soin du citoyen et de la démocratie. La vocation du Théâtre de la Concorde est d'offrir aux Parisiennes et Parisiens un espace de débat, de rêve, de réflexion, d'éducation populaire et de création pour décrypter un monde de plus en plus complexe, et ainsi questionner notre vie démocratique.

La programmation artistique du théâtre est conçue en résonance avec ces enjeux et il est aussi un lieu où l'on apprend, débat et se forme :

- Avec son université populaire en fin de journée abordant des questions de société ou qui animent le débat démocratique : l'accès à l'information, l'intelligence artificielle, l'identité, le genre, le vivant, le travail, le soin...
- Avec l'accueil d'ateliers à l'attention des publics parisiens jeunes et adultes en journée, pour leur permettre de prendre connaissance de leurs droits, de s'en emparer, de devenir pleinement citoyen, et de les exprimer artistiquement par l'éloquence, la danse, l'écriture, le podcast...

Au Théâtre de la Concorde seront privilégiées des formes nouvelles de spectacles, de débats et d'ateliers qui placent le citoyen au centre et le rendent actif et acteur du théâtre. C'est un lieu d'expérimentation de soi, pour s'emparer de tous les outils d'expression d'idées, de préoccupations, d'interrogations, de manière ludique. Le théâtre de la Concorde est un lieu pour rêver, interroger, poétiser le monde et se former.

Avec trois espaces scéniques et un studio de podcast qui permettront de s'essayer à la scène, Le théâtre est pensé comme un laboratoire d'idées, de pratiques et d'entraînement à la scène.

Il est composé de :

- Salle de ciné : 50 places
- Studio : 140 places
- Grande salle : 550 places
- Un studio de podcasts

2. OBJET DE L'APPEL A PROJETS

Dans un monde qui se complexifie - crise de la représentation, polarisation du débat public, accès à l'information bouleversé par les algorithmes et les avancées technologiques, enjeux de société cruciaux (crise climatique, situation géopolitique...) - le besoin se fait sentir de proposer un espace de réflexion, de créativité artistique et de dialogue apaisé. Il s'agit d'apporter aux plus jeunes et aux publics éloignés de la vie citoyenne les outils pour prendre une place active en démocratie et s'y épanouir.

C'est pourquoi le présent appel à projets est lancé auprès des associations désireuses de proposer à des publics parisiens, jeunes et adultes, un projet visant à mieux connaître leurs droits, leur permettre de s'en emparer et de les exprimer artistiquement par la danse, l'écriture, l'éloquence, le jeu sur scène, l'improvisation, la création de podcasts natifs...

Les projets déposés pourront se tenir dans le théâtre dans leur totalité et/ou avec une partie hors les murs, selon les besoins, afin de s'inscrire dans un parcours déjà existant et bâti avec un établissement ; le but étant de créer de nouvelles synergies entre le monde associatif et ce nouveau lieu, dont les scènes pourront être un terrain d'expression finalisant ou ponctuant un projet pédagogique au long cours.

Le présent appel offre deux possibilités de soutien aux projets portés par les associations : la mise à disposition d'espaces scéniques seule, la mise à disposition et un soutien financier selon les nécessités du projet.

3. PROPOSITIONS PEDAGOGIQUES DES PROJETS

Ces projets visent à permettre aux différents publics de :

- **Connaître le fonctionnement de la démocratie et l'exercice d'une citoyenneté active** : découvrir les institutions, la vie démocratique, voter, participer, décider...
- **Comprendre le monde en s'informant de manière libre et éclairée** : qu'est-ce que l'information, le journalisme, comment décrypter les médias, la liberté de la presse dans le monde.
- **Connaître et exercer ses droits sociaux/humains** : les droits de l'enfant, l'égalité fille-garçon, les droits culturels, la lutte contre les discriminations et l'inclusion...
- **Faire entendre sa voix, exprimer ses droits de différentes manières** : apprendre à débattre, maîtriser l'art oratoire, livrer sa parole en podcast, écrire, pratiquer le théâtre, la danse, le sport.

- **Prendre soin de soi et rêver d'un monde meilleur ou idéal et exprimer ainsi ses espoirs par un processus créatif** (podcast, écriture d'un spectacle, battles d'éloquence etc...).

Ces projets doivent proposer, dans leur pédagogie, des formes interactives donnant une place active au public.

Ces projets doivent justifier d'une utilisation d'espace scénique ou du recours au podcast.

Afin d'augmenter le potentiel créatif et collectif du théâtre et des ateliers, nous favoriserons les projets désireux de synergies avec les différents intervenants du théâtre. Aussi, les associations peuvent imaginer leurs interventions de façon coordonnée et déposer une demande pour un projet collectif.

Ces projets peuvent comporter un volet en direction des familles en week-end, sur les mêmes objectifs pédagogiques, venant compléter le socle du projet.

4. PUBLICS CIBLES

Les projets doivent s'adresser :

- **Aux élèves scolarisés** en école maternelle, élémentaire, collège et lycée parisiens. Une attention particulière sera portée aux projets ayant déjà noué des partenariats avec des établissements scolaires.
- **Aux publics adultes résident à Paris**, éloignés de la vie citoyenne et/ou ayant les besoins énoncés dans la partie 3 « propositions pédagogiques des projets ».

Une attention particulière sera portée aux projets s'adressant aux publics résidant en quartiers « Politique de la Ville ».

5. MODALITES D'INTERVENTION

Le théâtre ouvrira ses portes en journée du mardi au vendredi, de 9h30 à 19h.

Le projet prend place dans le théâtre de la Concorde, et hors les murs selon les besoins du projet. Le théâtre ouvre pour cela deux salles avec espace scénique :

- La salle de cinéma (50 places)
- Le studio (140 places)
- + Un studio de podcast

Le projet, sous forme d'ateliers, peut se dérouler dans ces salles entre 9h30 et 12h30 et 14h et 19h, du mardi au vendredi, à compter du lundi 4 novembre 2024 et jusqu'à la fin juin 2025.

Les ateliers peuvent durer entre 1h30 et 3h, avec la possibilité de programmer deux interventions d'1h30 en une matinée ou en une après-midi et une intervention allant jusqu'à 2h après 17h.

6. SOUTIEN FINANCIER DE LA VILLE DE PARIS

La subvention qui peut être accordée dans le cadre du présent appel à projet est exclusivement destinée au fonctionnement des projets retenus. En ce sens, cet appel à projet comporte une enveloppe de fonctionnement permettant aux associations de créer ou de développer un projet d'ateliers.

Le soutien apporté pourra, à titre d'exemple, prendre en compte les charges et frais divers de gestion nécessaires pour assurer les formations présentées au présent appel à projets et dont la liste détaillée (nature et finalité) sera présentée préalablement dans le dossier de candidature.

Le montant de la subvention sollicitée ne peut dépasser un montant raisonnable et cohérent au regard notamment du projet envisagé, du nombre de séances, et des ressources mobilisées.

7. CRITERES D'ELIGIBILITE

- Ancienneté d'existence de l'association de 1 an minimum.
- Qualité et pertinence des enjeux éducatifs du projet.
- Qualité de la proposition du projet (présentation, objectifs éducatifs, déroulé des ateliers, contenus/méthodes innovants).
- Moyens humains mis en œuvre (qualification des intervenants).
- L'association doit justifier de sa qualité d'employeur et être dotée d'un numéro de SIRET.
- Une attention particulière sera portée aux associations bénéficiant déjà d'un partenariat existant avec un établissement, scolaire notamment, hors du théâtre pour la mise en œuvre de leur projet.
- Le projet doit se tenir entre octobre 2024 et juin 2025.

8. MODALITES DE REPONSE A L'APPEL A PROJETS

Le porteur de projet joint une note de présentation détaillée du projet comprenant les éléments suivants :

- Objectifs, contenu et calendrier du projet
- Présentation pédagogique des interventions en atelier (programme et méthodes envisagés, énumération des supports nécessaires...)
- Données pratiques :
 - Le nombre et la fréquence d'ateliers ;
 - La durée des ateliers en heures ;
 - Le jour/créneau privilégié dans la semaine ;
 - Le nombre d'intervenante·s par atelier ;
 - Le nombre de bénéficiaires concerné·es par atelier ;
 - La salle souhaitée ;
- Profil des intervenants
- Budget détaillé du projet

Un bilan écrit du projet doit être remis au théâtre à l'issue de sa réalisation.

Les réponses doivent être déposées au plus tard le ~~30 mai 2024~~ mercredi 5 juin 2024 à minuit par voie dématérialisée sur le site : <https://parisasso.paris.fr/>.

Le théâtre instruira les dossiers de réponse à l'appel à projets dans le courant du mois de juin 2024. Le soutien sera apporté après délibération du Conseil de Paris du mois de septembre suivant.

ANNEXE

COMMENT CANDIDATER SUR PARIS ASSO ?

1. Créer ou se connecter à son compte Paris Asso. Aussi bien les associations loi 1901 que les organismes quelle que soit leur forme juridique :

<https://www.paris.fr/pages/le-service-numerique-paris-subventions-24118#comment-accéder-a-paris-subventions>

2. Accéder à Paris subventions « déposer une demande »

Et j'utilise les services Paris Asso



3. La page s'ouvre :



Vous souhaitez :



Reprendre une demande en cours de rédaction
ou suivre vos demandes



Répondre à un appel à projets ou déposer une
demande pour un dispositif spécifique

4. Puis en bas de page, vous pourrez visualiser l'ensemble des appels à projet et déposer votre demande pour cet appel à projets

Un exemple



Paris Sème 3 : soutien aux acteurs de la filière agricole durable de proximité

🕒 Termine le Lundi 22 avril 2024

Après deux premières éditions qui ont permis de soutenir 29 structures, la Ville de Paris lance une nouvelle édition de ce dispositif qui vise à renforcer la capacité d'investissement des acteurs de la filière agricole durable de (...)

[Je réponds](#)

[Plus d'infos](#)

5. Comment remplir le formulaire de demande

Avant de commencer, vérifiez les informations suivantes

Si vous voulez modifier ces informations, rendez-vous sur la page d'accueil de [Paris Asso](#)

Identité de l'association

Nom Statutaire : TEST DDATC- SDVA 2 TEST TEST FORMATION 2 _ test affichage

Sigle : HSF - test MAJ

Site Web : http://

Numéro SIRET : 12345677911345

Numéro RNA : W123789456

Adresse du siège : 4 RUE de LOBAU

Code Postal : 75004

Ville : PARIS

Reconnaissance d'utilité Publique : non

Autres caractéristiques

Nombre de bénévoles : 10

Nombre de salariés : 0 salarié

Nombre d'adhérents : 12

Documents

En respect du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles et par souci de confidentialité, vous ne pouvez pas accéder à la liste des dirigeants provenant du Répertoire National des Associations mais nous vous informons de la date de déclaration de la liste la plus récente mise à disposition des services de la Ville de Paris.

Si la personne qui envoie la demande de subvention n'a pas été déclarée comme dirigeant de l'association auprès du greffe des associations, un pouvoir devra être joint à la demande.

Modèle de pouvoir à fournir



Abandonner

Démarrer



Puis suivre, la procédure détaillée sur Paris.fr :

<https://www.paris.fr/pages/le-service-numerique-paris-subventions-24118#comment-remplir-votre-formulaire-de-demande-de-subvention>